



INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS

CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES

COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS

RAPPORT MORAL 2008

ADOPTÉ EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 19/06/2009

Adhésions

Avec 382 nouvelles adhésions (368 membres individuels dont 83 étudiants et 14 membres institutionnels), l'année 2008 a été marquée par un accroissement significatif des membres de notre association qui comptait 2901 membres fin 2008 (2 683 individuels, 218 institutionnels)*. Cette augmentation du nombre des adhérents est une richesse mais aussi un problème pour notre association dont les tâches de gestion s'alourdissent. Il convient de rappeler que le Comité français reverse le montant des cotisations perçues à l'Association ICOM / Conseil international des musées, ne conservant que 10% de cette somme, ce qui paraît insuffisant pour faire face aux dépenses de fonctionnement et notamment au salaire de notre permanent employé à plein temps et occupé presque exclusivement à des tâches matérielles de gestion et d'administration. De plus, une grande partie des membres semblent plus concernés par les avantages que procure la carte ICOM que par les activités à développer au sein notamment des Comités internationaux de l'ICOM. Point positif : la qualité des demandes d'adhésion des étudiants qui manifestent une réelle volonté d'être impliqués dans les activités de l'ICOM au niveau national ou international. Cependant les membres étudiants ne peuvent être élus au sein de ces Comités.

*pour information : l'association compte 3 027 membres au 10/06/2009, 2 833 membres individuels (dont 188 étudiants) et 194 membres institutionnels.

Actions internationales

Comme les années précédentes, grâce à l'aide apportée par la Direction des musées de France, le Comité national français a contribué à la présence de membres français dans les conférences internationales des Comités de l'ICOM, principalement la Conférence annuelle du Comité pour la Conservation ICOM-CC qui a eu lieu à New Delhi du 22 au 26 septembre 2008.

Les comptes rendus de ces Conférences sont accessibles en ligne sur le site ICOM France ainsi que la liste des membres français élus dans les Comités internationaux (deux Comités sont actuellement présidés par des membres français, AVICOM - Comité pour les nouvelles technologies de l'image et du son et CIMUSET - Comité pour les musées de sciences et techniques).

Une collaboration efficace entre les Comités nationaux italien, français et suisse a permis la réalisation et l'édition en ligne sous l'égide de l'ICTOP et de sa dynamique Présidente allemande (ICTOP - Comité international pour la formation des personnels) d'un *Référentiel des professions muséales en Europe* qui décrit les principaux métiers des musées et les compétences associées à ces professions. Ce référentiel dont l'élaboration a associé de nombreux collègues d'ICOM France donne une vision claire des principales activités muséales et permet d'actualiser les descriptions et les pré-requis pour des fonctions aujourd'hui incontournables comme celle de régisseur d'œuvres d'art.

L'Assemblée générale ICOM France a eu lieu en 2008 dans le cadre des premières **Rencontres du Léman**, une initiative conjointe des Comités français, italien, suisse. Organisées à Genève, au Musée d'art et d'Histoire, les 19, 20 et 21 juin 2008, les Rencontres avaient pour thème « Architecture et quotidien du musée ». Trois jours, trois pays, trois approches d'un thème.

A travers des exemples et des problématiques spécifiques à chacun de nos territoires, ces journées ont réuni quelque 140 participants et permis de confronter les points de vue des conservateurs, architectes, programmeurs. Des visites à Genève, Cognac, Nyon, Prangins mais aussi à Ferney-Voltaire ont enrichi un programme conçu en commun avec nos partenaires suisses et italiens. Les Actes de ces premières rencontres sont en cours d'édition. Cette manifestation aura lieu tous les deux ans, prochaine édition en Italie puis en France, à Lyon.

Par ailleurs, le comité national français de l'ICOM est chargé par le Ministère de la Culture d'un travail de gestion pour les échanges de professionnels mis en place dans le cadre de l'Accord France/Canada pour les musées.

Editions / Communication

Grâce à notre secrétaire général qui a accepté d'être le concepteur et webmaster du nouveau site ICOM France (www.icom-musees.fr), une information actualisée sur nos activités est accessible en ligne ainsi que toutes les informations utiles sur l'ICOM. Un espace réservé aux adhérents permet notamment de consulter l'Annuaire des membres de notre association.

Pour que ce site devienne un véritable forum et un lieu d'échanges pour les professionnels de musées il convient que chacun d'entre nous contribue à son enrichissement, notamment en faisant part de ses publications en rapport avec les activités de l'ICOM ou de sa participation (avec compte rendu) aux réunions des Comités internationaux.

En 2008 est paru le numéro 32 de *La Lettre ICOM France* qui comporte la retranscription intégrale du débat « Culture, marché, où vont les musées ? » organisé, avec succès, dans le cadre de notre Assemblée générale 2007 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine. Cette publication papier a été adressée à tous les adhérents ainsi qu'aux Présidents des différents Comités de l'ICOM. La fabrication et la diffusion de cette Lettre annuelle représentent un coût qu'une édition électronique uniquement accessible en ligne permettra de réduire dès l'année 2009. La réalisation d'une *Newsletter* avec une autre périodicité est également envisagée.

Echanges / Débats

Le Comité national français est toujours au cœur des débats qui animent la profession en France et à l'étranger. En France, il participe à la préparation de futurs Etats généraux, une initiative lancée par l'Association des conservateurs des collections publiques de France avec le concours de la plupart des associations professionnelles représentatives de notre communauté. Le Comité français est toujours le référent pour les questions de déontologie dans les musées, le *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées* ayant été pionnier sur nombre de sujets d'actualité, notamment ceux relatifs à l'acquisition et à la cession des collections ou à la restitution de biens culturels sensibles aux communautés d'origine ou aux pays source.

Le thème choisi pour l'Assemblée générale 2009 « Tourisme et musées » (thème qui est aussi celui de la Journée internationale des musées) traduit une double préoccupation, celle de veiller à la bonne conservation des lieux et des sites visités et des œuvres qu'ils abritent comme celle de faire de la qualité et de la mémoire de la visite les vrais critères de performance ou de réussite d'un musée. Le seul critère du nombre de visiteurs n'est en tous cas pas suffisant pour apprécier le réel succès d'une institution ouverte au public.

Perspectives 2009

Au moment où l'ICOM au niveau international s'interroge sur ses missions et ses moyens d'action une réflexion sur le rôle du Comité français est plus que jamais d'actualité. En effet, l'essentiel des cotisations perçues étant reversé à ICOM International un compte rendu d'activités de l'Association ICOM / Conseil international des musées est nécessairement complémentaire de ce Rapport moral puisque les cotisations des membres français sont utilisées au service du fonctionnement et des activités du réseau au niveau mondial. ICOM France a toujours été solidaire du fonctionnement du réseau ICOM dans son ensemble mais l'association Comité national français de l'ICOM ne pourra continuer à jouer ce rôle sans une adaptation des modes de gestion de la base de données des membres au niveau international et parallèlement sans une meilleure adéquation entre la part des cotisations qui reste à disposition de notre Comité et les dépenses de fonctionnement incompressibles de notre association.

Dominique Ferriot
Présidente ICOM France